



Formations Prévention des risques

Santé et Sécurité au travail au bénéfice de la délégation du personnel aux CSE et CSSCT – Renouvellement (moins de 300 salariés)

Durée : 3 jours (soit 21h)

Certification : Attestation de formation

Appréciation des résultats : Evaluation continue

Modalité et moyens Pédagogiques : Apports de connaissances techniques et théoriques, mise en situation selon le domaine d'activité de l'entreprise

Modalités d'évaluation : Grille d'évaluation des compétences/connaissances

Objectifs

- Comprendre et intégrer les grands principes de la réglementation liés à la santé sécurité au travail.
- Connaître le rôle et les missions de la CSSCT/missions SSCT des membres du CSE
- Se positionner comme acteur de la prévention au sein de l'entreprise.

Public concerné

Membre élu de la CSSCT/ du CSE

Prérequis

Aucun

Programme

1. Bilan du/des mandats

Savoir faire un retour d'expérience

- Faire un bilan des actions du CSE/CSSCT durant le mandat
- Faire un bilan des accidents du travail et enquêtes réalisées
- Faire un bilan des rapports et courriers entre le CSE/CSSCT et les partenaires

2. Le rôle du CSE/CSSCT

Connaître le rôle du CSE/CSSCT en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST)

- Présenter le rôle des élus

3. Le fonctionnement et les prérogatives du CSE/CSSCT

Connaître le fonctionnement et les missions du CSE/CSSCT en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST)

- Le fonctionnement du CSE/CSSCT
- Les moyens du CSE/CSSCT
- Point sur la législation en vigueur
- Les obligations de l'employeur
- Les obligations des travailleurs
- Les enquêtes du CSE/CSSCT

4. La prévention des risques professionnels

Connaître les différents types de risques professionnels et les moyens de prévention/protection

- La prévention des risques professionnels
- Les différents documents réglementaires en Santé et Sécurité au travail
- Evaluation des acquis
- Les outils remis aux stagiaires pour leur mandat

Synthèse de la Formation/Echanges